


**ORGANISATION DES SECOURS****FICHE REFLEXE : PORTEURS DE BIP****MISSIONS :**

- Reconnaissance des lieux sinistrés (si possible)
- Appel des secours extérieurs : **POMPIERS – 0 18**
- Confirmation du sinistre au local pompier  (5518)
- Guidage des équipiers de seconde interventions
- Renseignement du chef d'intervention
- Attendre l'arrivée des secours extérieur à l'entrée principale
- En l'absence des responsables usine : Les prévenir,  
voir annexe avec les numéros de téléphones personnels des responsables (procédure d'urgence & cellule de crise)

**ACTIONS REFLEXES :**

- Se rendre sur les lieux du sinistre
- Confirmer et préciser au local pompier l'incident
- Effectuer si possible une tentative d'extinction  
(sans mettre sa sécurité en jeu) – **GARDIEN : si vous êtes seul sur le site, après la reconnaissance des locaux, ne pas intervenir sur le feu SEUL**
- Eviter la propagation de l'incendie par fermeture des portes coupe-feu
- Déclenchement évacuation si nécessaire, prévenir chef d'atelier
- Appel de secouristes pour prise en charge victimes éventuelles
- Si besoin et en cas de nécessité absolu : Coupure générale énergie gaz, électricité et rendre compte au chef pompier
- Attendre l'arrivée de l'équipe d'intervention
- Rendre compte au chef pompier des premières mesures prises
- Ouverture portail entrée principale face au parking
- Si besoin déclencher l'évacuation totale du site ou de l'atelier sous la responsabilité de la hiérarchie de chaque secteur
- Se mettre à la disposition des secours extérieurs et répondre à leur besoin (comme pour exemple l'ouverture portail côté COCHET, ...)
- A la fin de l'intervention remettre en service la centrale d'alarme incendie